

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 6 mars 2017 à 19h34 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Gilles Ducharme
M. Conrad Daviau
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Éric Beauregard

Était absent : M. Bernard Bédard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

29-03-2017

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. François Légaré appuyé par M. Gilles Ducharme et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2017;
4. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
5. Rapport de l'inspecteur municipal;
6. Octroi du contrat pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2017;
7. Réalisation complète de l'objet du règlement 302-2016 à coût moindre (correction du montant);
8. Liste des personnes endettées - Ventes pour taxes;
9. Nomination et désignation d'un membre du conseil autorisé à enchérir pour et au nom de la municipalité advenant la vente d'un immeuble;
10. Demande d'aide financière de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls présentée au Fonds de soutien aux projets structurants;
11. Demande d'aide financière des Loisirs de Roxton Falls présentée au Fonds de soutien aux projets structurants;
12. Versement des cotisations 2017 aux organismes;
13. CADIR : Demande d'approbation d'un mandat supplémentaire pour M. Jacques Beauchemin;

14. Campagne de sollicitation financière pour le défi cycliste de la Fondation de la santé Daigneault-Gauthier;
15. Ventes de garage sans permis;
16. Révision du programme régional de vidange des installations septiques;
17. Liste des comptes;
18. Divers :
 - 18.1. Demande de la Municipalité du Village de Roxton Falls visant une entente de service pour l'entretien du rang Petit 9 et de la rue Charlebois – Suivi des informations;
 - 18.2. Cahier spécial La Pensée « La chute aux 1000 trésors » sur Roxton Falls;
 - 18.3. Demande de prolongation de réseau internet adressée à Cooptel pour le 6^{ème} Rang et le chemin Granby;
 - 18.4. Personne désignée en matière de cours d'eau – Nomination d'un substitut;
 - 18.5. Avis de motion - Règlement sur la protection des sources d'eau potable;
 - 18.6. Préparation du dossier de demande d'aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local pour la section 14.4 du rang Ste-Geneviève - Mandat à l'ingénieur pour la préparation des plans et devis;
 - 18.7. Mutuelle de prévention – Autorisation de formation sur l'abattage d'arbres;
19. Rapport des comités;
20. Correspondance;
21. Questions de l'assemblée;
22. Levée de l'assemblée.

30-03-2017

3. **Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2017**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 6 février 2017;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

31-03-2017

4. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

32-03-2017

5. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal tel que rédigé.

Adoptée

33-03-2017

6. **Octroi du contrat pour l'achat d'abat-poussière pour l'année 2017**

CONSIDÉRANT QUE les personnes suivantes étaient présentes lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 22 février 2017 à 11h00 :

- Madame Caroline Choquette, dir. gén. et sec.-très.;
- Madame Nancy Légaré, adjointe administrative;
- Monsieur Richard Blanchette, inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE le résultat des soumissions est le suivant :

Multi-Routes inc. : 63 638.66 \$ (montant incl. les taxes)
(0.42 \$ / litre tx incl.)

Somavrac C.C. inc. : 54 325.69\$ (montant incl. les taxes)
(0.360 \$ / litre tx incl.)

CONSIDÉRANT QU'après vérification des soumissions, Somavrac C. C. inc. est le soumissionnaire le plus bas et conforme;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission la plus basse et conforme, soit celle de Somavrac C.C. inc. et que lesdits travaux leurs soient confiés.

Adoptée

34-03-2017

7. **Réalisation complète de l'objet du règlement 302-2016 à coût moindre (correction du montant)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton a entièrement réalisé l'objet du règlement numéro 302-2016 à un coût moindre que celui prévu initialement;

CONSIDÉRANT QUE le coût réel des travaux s'élève à 530 048.75 \$;

CONSIDÉRANT QUE le financement permanent de la somme de 518 700 \$ a été effectué;

CONSIDÉRANT QUE la somme de 11 348.75 \$ est payée par une appropriation du surplus accumulé;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt no. 302-2016 pour réduire le montant de la dépense et de l'appropriation de surplus;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

Que le montant de la dépense du règlement no. 302-2016 soit réduit de 718 786.42 \$ à 530 048.75 \$;

Que le montant de l'appropriation de surplus du règlement no. 302-2016 soit réduit de 200 000 \$ à 11 348,75\$;

Que la présente résolution abroge la résolution no. 05-01-2017;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée

35-03-2017

10. **Demande d'aide financière de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls présentée au Fonds de soutien aux projets structurants**

CONSIDÉRANT QUE la Bibliothèque municipale de Roxton Falls a déposé un projet dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste en l'acquisition de livres portant sur des sujets spécifiques tels que l'artisanat, les sciences, etc. ainsi que d'autres livres et des séparateurs;

CONSIDÉRANT le coût total du projet est de 6 700 \$ et que le montant demandé au pacte rural est de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce projet touche les municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE le montant demandé au pacte rural sera pris à part égal à même le montant réservé pour le pacte rural de chacune des municipalités;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet de la Bibliothèque municipale de Roxton Falls présenté au pacte rural. Que cette résolution annule la résolution no. 10-01-2017 adoptée le 9 janvier 2017.

Adoptée

36-03-2017

11. **Demande d'aide financière des Loisirs de Roxton Falls présentée au Fonds de soutien aux projets structurants**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme les Loisirs de Roxton Falls a déposé un projet dans le cadre du Pacte rural 2014-2019;

CONSIDÉRANT QUE le but du projet est d'acheter un tracteur à gazon pour l'entretien des terrains appartenant aux Loisirs de Roxton Falls (terrain de baseball, terrains de soccer et autres);

CONSIDÉRANT le coût total du projet est de 7 473.37 \$ et que le montant demandé au pacte rural est de 5 978.70 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce projet touche les municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE le montant demandé au pacte rural sera pris à part égal à même le montant réservé pour le pacte rural de chacune des municipalités;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le projet présenté par Les Loisirs de Roxton Falls au pacte rural.

Adoptée

37-03-2017

12. **Versement des cotisations 2017 aux organismes**

Il est proposé par M. Éric Beaugard

Appuyé par M. Conrad Daviau

Et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les cotisations pour l'année 2017 aux organismes :

- Bibliothèque de Roxton Falls : 3 900 \$
- Maison jeunesse l'Oxy-bulle de Roxton : 7 000 \$
- Régie intermunicipale de Roxton : 14 473 \$

Adoptée

M. Stéphane Beauchemin se retire de son siège pour le point suivant.

38-03-2017

13. **CADIR : Demande d'approbation d'un mandat supplémentaire pour M. Jacques Beauchemin**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée générale annuelle de CADIR, M. Jacques Beauchemin a été réélu au siège no. 2 pour un troisième mandat (résolution CADIR no. 2017-02-03);

CONSIDÉRANT QUE l'article 18 des règlements généraux de CADIR prévoit qu'un membre faisant partie du conseil d'administration ne pourra être en fonction pour plus de deux mandats consécutifs;

CONSIDÉRANT QUE ce même article prévoit que le conseil d'administration de CADIR peut adresser une demande aux municipalités du Canton de Roxton et du Village de Roxton Falls pour permettre d'outrepasser la limite initiale de deux mandats;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une résolution de CADIR demandant de permettre à M. Jacques Beauchemin d'outrepasser les limite initiale de 2 mandats;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Diane Ferland

Appuyé par M. Éric Beauregard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Jacques Beauchemin à siéger au conseil d'administration de CADIR pour un troisième mandat consécutif.

Adoptée

M. Stéphane Beauchemin reprend son siège.

39-03-2017

14. **Campagne de sollicitation financière pour le défi cycliste de la Fondation de la santé Daigneault-Gauthier**

Il est proposé par M. François Légaré

appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre la somme de 250 \$ à la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton dans le cadre de leur défi cycliste de l'année 2017.

Adoptée

40-03-2017

15. **Ventes de garage sans permis**

CONSIDÉRANT QU'il est obligatoire pour les citoyens d'obtenir un permis pour effectuer une vente de garage sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'à chaque année la municipalité autorise selon des dates précises des ventes de garage gratuites;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Conrad Daviau

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers que les ventes de garage sans permis soient autorisées selon les dates suivantes :

- ✓ 3 et 4 juin 2017 (remis au 10 et 11 juin en cas de pluie);
- ✓ 2 et 3 septembre 2016 (remis au 9 et 10 septembre en cas de pluie);

Adoptée

16. **Révision du programme régional de vidange des installations septiques – AVIS DE MOTION**

Avis de motion est par les présentes donné par M. Conrad Daviau qu'à une séance ultérieure du conseil un règlement ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement no. 300-2015 concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité

sera présenté pour fins d'adoption. Que ce projet de règlement a pour but de modifier la définition de l'expression « installation septique » apparaissant à l'article 3 du règlement afin de prévoir qu'un système de traitement autonome des eaux usées résidentielles bénéficiant d'une certification CAN/BNQ 3680-600 ne constitue pas une installation septique et n'est pas soumise à la vidange aux deux ou aux quatre ans qui y est prévue.

41-03-2017

17. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Gilles Ducharme
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 166 087.76 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

42-03-2017

18.1. **Demande de la Municipalité du Village de Roxton Falls visant une entente de service pour l'entretien du rang Petit 9 et de la rue Charlebois – Suivi des informations**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls a adressé une demande au Canton de Roxton afin d'analyser la possibilité de conclure une entente de service visant le nivelage du rang Petit 9 et de la rue Charlebois pour les portions des rues situées au Village de Roxton Falls;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande;

CONSIDÉRANT QU'une entreprise de nivelage est présente sur le territoire de la Municipalité du Village de Roxton Falls;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'aucune entente de service pour l'entretien d'une partie du rang Petit 9 et du rang Charlebois ne sera conclue avec la Municipalité du Village de Roxton Falls puisque le conseil du Canton de Roxton ne désire pas faire compétition aux entreprises privées.

Adoptée

43-03-2017

18.2 **Cahier spécial La Pensée « La chute aux 1000 trésors » sur Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE le journal La Pensée de Bagot publiera un cahier spécial portant sur le Canton de Roxton et le Village de Roxton Falls le 22 mars prochain;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Gilles Ducharme
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers de réserver un espace publicitaire
d'une demi-page au coût de 560\$.

Adoptée

44-03-2017

18.3 **Demande de prolongation de réseau internet adressée à Cooptel pour le 6^{ème} Rang et le chemin Granby**

CONSIDÉRANT QUE des programmes de subvention ont été annoncés pour la prolongation de réseau internet;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens d'une partie du chemin Granby et du 6^{ème} Rang n'ont pas accès à un service internet de qualité ou n'ont pas accès à internet;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Gilles Ducharme
et résolu à l'unanimité des conseillers de solliciter Cooptel afin de connaître leur intérêt à prolonger leur réseau afin de desservir cette partie du territoire.

Adoptée

M. Éric Beaugard se retire de son siège.

45-03-2017

18.4 **Personne désignée en matière de cours d'eau – Nomination d'un substitut**

CONSIDÉRANT QUE M. Richard Blanchette est la personne désignée en matière de cours d'eau;

CONSIDÉRANT QU'il est fortement recommandé de nommer un substitut à la personne désignée de sorte qu'en cas d'urgence lors de l'absence de la personne désignée, le substitut soit en mesure de répondre et d'assurer le service;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Conrad Daviau
Appuyé par Mme Diane Ferland
Et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Éric Beaugard à titre de personne désignée en matière de cours d'eau.

Adoptée

M. Éric Beaugard reprend son siège.

18.5 **Avis de motion - Règlement sur la protection des sources d'eau potable**

AVIS DE MOTION est par les présentes donné par M. François Légaré qu'à une prochaine séance du conseil un projet de règlement portant sur la protection des sources d'eau potable sera présenté pour fins d'adoption. Que ce projet de règlement a pour but de déterminer le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant

l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité.

46-03-2017

18.6 **Préparation du dossier de demande d'aide financière dans le cadre du Programme de réhabilitation du réseau routier local pour la section 14.4 du rang Ste-Geneviève - Mandat à l'ingénieur pour la préparation des plans et devis**

CONSIDÉRANT QUE le plan d'intervention en infrastructures routières locales prévoit que la section 14-4 du rang Ste-Geneviève (section identifiée dans le plan) nécessite des travaux en 2018;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont admissibles à une aide financière dans le cadre du « Programme de réhabilitation du réseau routier local »;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Gilles Ducharme

et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Jean Beauchesne, ingénieur chez WSP Canada inc. pour la préparation des plans et devis nécessaires pour les travaux prévus pour la section 14-4 du rang Ste-Geneviève.

Adoptée

47-03-2017

18.7 **Mutuelle de prévention – Autorisation de formation sur l'abattage d'arbres**

CONSIDÉRANT QUE la Société mutuelle de prévention inc. a transmis le plan d'action et le programme de prévention réalisés suite à l'évaluation de notre organisation;

CONSIDÉRANT QU'une des recommandations consiste à former les utilisateurs de scies à chaîne sur l'abattage manuel d'arbres;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Gilles Ducharme
appuyé par M. Conrad Daviau

et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Richard Blanchette, inspecteur municipal, à suivre la formation sur l'abattage d'arbres. Que les frais encourus par la formation sont à la charge de la municipalité.

Adoptée

20. **Correspondance**

Les membres du conseil ont tous reçu le bordereau de la correspondance reçue.

48-03-2017

22. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Gilles Ducharme
appuyé par M. François Légaré
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à
20 h 18.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

